



Le C T F organise le 6 novembre 2016

Tir silhouette 3 positions



**Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2016
et des autorisations originales pour les armes utilisées !**

Distance : 100 mètres stand A3

Cible : silhouette chevreuil de 90 cm x 50 cm

Armes : Le tir est réservé aux armes longues

Durée du tir : 1 heures essais compris

Essais : 10 minutes, nombre de coups illimités + 5 minutes pour vérifier sa cible pendant les essais le tireur de la catégorie 1 peut vérifier ses impacts à l'aide d'une optique, si il en dispose, durant le concours, pas de contrôle possible !

Concours : 3 x 10 balles en 3 x 10 minutes

Catégories :

**1/ Visée ouverte origine sans dioptre
durant le concours, pas de contrôle possible !**

2/ Lunette : grossissement max 10 X

Concours

Position 1 :

- tir debout sans appuis et sans bretelle !, la manière de maintenir son arme est à l'appréciation du tireur, position technique ou non.

Position 2 :

- Tir assis avec appuis avant laissés à la discrétion du tireur,**
 - l'appui arrière ne peut pas être fixe !**
- seul le coude ou la main sont autorisés et sans gant de tir !**

Position 3 :

- Tir couché sans appuis fixe à l'avant et sans bretelle !

SECURITE GENERALE

1. Le règlement d'ordre intérieur du CTF, les ordres permanents du camp Roi Albert ainsi que la réglementation en vigueur sont de strictes applications.
2. L'accès au pas de tir pendant le concours est réservés aux responsables du club ainsi que les compétiteurs désignés, les autres compétiteurs et les spectateurs se tiennent en dehors du stand et n'entravent pas le bon déroulement du concours.
3. Le transport des armes se fait dans une housse ou une valise et l'arme est sécurisée.
4. Le commissaire de tir désigne la ligne de tir, explicite le déroulement du concours et sur son injonction le tireur installera son matériel et son arme dans le stricte respect des principes de bases de la manipulation d'une arme.
5. Si un tireur est confronté à une difficulté technique ou autre il lève le bras et attend l'arrivée du commissaire de tir.
6. Quand le tireur a terminé son tir il rend son arme inopérante (retrait du chargeur, pièces mobiles bloquées vers l'arrière qui permet de vérifier la vacuité de la chambre), se place en retrait d'un mètre de son arme et attend en silence la fin du concours.
7. Sur injonction du commissaire de tir le tireur pourra ranger son matériel et son arme.
8. Le commissaire de tir est seul habilité à prendre toutes les mesures qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bon déroulement du concours.
9. Le non respect des règles précitées ainsi que les injonctions des administrateurs et/ou des commissaires sur et en dehors des stands sera sanctionné par l'arrêt du concours et éventuellement par le renvoi du concurrent des installations du CTF et ce sans remboursement de l'inscription.
10. En cas de litige, le conseil d'administration du CTF examinera celui-ci avec bienveillance mais sa décision ne pourra être contestée.
11. Durant les séances de tir le silence est demandé jusqu'à ce que tous les tireurs aient terminés leurs concours

Responsabilités :

Par leur inscription au concours, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans restriction.

Classement :

Le classement se fera au nombre total de point acquis, si un ou plusieurs tireurs sont ex-aequo, le départage se fera sur l'écart minimum dans la zone à 10 points.

- Lot aux trois premiers de chaque catégorie .

- Consolation :

Tirage au sort parmi les tireurs toujours présents à la remise des prix : 1 lot surprise

Inscription au concours : concours.ctfamenne@gmail.com

- 10 € et 2 € pour la cible si le tireur veut l'emporter !
- en fonction des places disponibles : 5 € et 2 € pour les rachats
(Tout rachat doit se faire avec la même arme que celle du concours)

Restauration :

- Porchetta/Pommes rissolées aux herbes 11 €
- Fricassée de volaille aux légumes 12 €

Pour le CTF :

Michel Planchon

Jean-Marc Fortemaison

